



Département de la Drôme
Mairie de Charpey
1, place de la Mairie
Tel : 04 75 59 80 55
mairie-de-charpey@orange.fr
www.charpey.fr

CHARPEY

OCTOBRE 2016

PETIT BULLETIN MUNICIPAL MENSUEL IMPRIME PAR NOS SOINS ET DISTRIBUE DE LA MAIN À LA MAIN

ÉDITO

Quelques chiffres de rentrée ! 202 enfants au total sur le RPI, soit 26 sur St-Didier, 52 sur St Vincent et 124 sur le site de Charpey, avec l'aménagement d'une nouvelle salle de motricité, d'un nouveau jeu dans la cour et de la 5^e classe !

C'est aussi 94 enfants inscrits à la cantine avec 2 services et 176 aux TAP avec des activités diverses et variées (anglais, golf, équitation, chorale, tricot, bricolage, dessin, échec, relaxation ...)

Toute l'équipe éducative et municipale est très heureuse d'avoir pu gérer cette rentrée 2016 dans de bonnes conditions d'accueil.

Une réflexion est en cours pour la restructuration des bâtiments en partenariat avec le CAUE, un projet à mener en concordance avec l'aménagement de la grande rue qui a déjà fait l'objet d'une première réunion publique à laquelle vous êtes venus nombreux ...

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et idées !

N'oublions pas toutes les activités à venir sur le mois d'Octobre, avec les temps forts proposés par l'équipe de la Bibliothèque Municipale et le week-end « Chemin de Peintres » qui comme chaque année permettra à chacun de découvrir ou redécouvrir des lieux insolites et des expositions de qualité.

Que chacun profite de ce temps d'échange culturel !

Lydie Veisseix - 1^o adjointe

Orange améliore les conditions d'accès internet à St-Didier, 120 lignes sont concernées.
Dans tous les cas et pour plus d'informations, contactez votre Fournisseur d'Accès à Internet.

Elections présidentielles et législatives 2017.

L'inscription sur les listes électorales doit être réalisée avant le 31 décembre 2016.

Attention : Charpey ne propose pas ce service en ligne.

Vous pouvez faire cette démarche par correspondance avec le formulaire « demande d'inscription sur les listes électorales » disponible sur service-public.fr

ou directement en mairie muni d'un titre d'identité encore valide, de sa photocopie et d'une photocopie d'un justificatif de domicile établi en votre nom.

CONSEILS MUNICIPAUX

26 juillet 2016

Présents : Mmes Agrain, Duplain, Martin, Palisse, Veisseix, Verillaud, MM Comte, Dominguez, Landois, Philibert.

Procuration : Mme Chabanel à Mme Agrain, M. Lignier à M. Comte, M. Serret à M. Philibert.

Absents : MM. Pin, Tortel

Secrétaire de Séance : Séverine Agrain

30 août 2016

Présents : Mmes Agrain, Chabanel, Martin, Palisse, Veisseix, Verillaud, MM. Comte, Dominguez, Lignier, Philibert, Pin, Tortel.

Procuration : M. Landois à M. Comte,

Absents : Mme Duplain, M. Serret.

Secrétaire de Séance : Séverine Agrain

Rappel : les comptes-rendus des conseils municipaux détaillés sont affichés en mairie.

URBANISME

Pas de préemption sur les parcelles N448 et N574 chemin de Petavin, ZC243 quartier Chanouillet, N581 rue des Fossés.

SDED

RENFORCEMENT RESEAU BASSE

TENSION – Poste « Les Grisards »

Dépense prévisionnelle HT : 37 346,76 € financée entièrement par le SDED.

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Dans le cadre de la dématérialisation, la commune de Charpey va opter pour le dispositif de télétransmission S²LOW.

PERSONNEL – ÉVALUATION PROFESSIONNELLE

La collectivité a l'obligation de mettre en place l'évaluation des agents par l'entretien professionnel. Il appartient à chaque collectivité de déterminer les critères à partir desquels la valeur professionnelle du fonctionnaire est appréciée, en tenant compte de la nature des tâches et du niveau de responsabilité (réalisation des objectifs, compétences professionnelles, qualités relationnelles,...).

PERSONNEL COMMUNAL

Modification durée hebdomadaire d'un emploi d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe passant de 28h à 24h.

LOGEMENT COMMUNAL LA CURE

Changement de locataire à compter du 8 août 2016, loyer mensuel de 608.55 € révisable au 1^{er} janvier de chaque année + un bail annexe passé pour le jardin et le garage (loyer : 61.70 €).

VALENCE ROMANS SUD RHÔNE-ALPES

Approbation de la modification des statuts pour la mise en conformité des compétences de la communauté d'agglomération Valence Romans Sud-Rhône-Alpes avec la loi NOTRe du 7 août 2015.

T.A.P.

Autorisation de signature des conventions relatives aux Temps d'Activités Périscolaires.

Coût horaire global des activités

Validation des coûts horaires des activités à 25 € pour l'ensemble des activités sauf pour le golf qui sera de 26 € et pour l'équitation qui sera de 30 €.

QUESTIONS DIVERSES :

RÉUNION PUBLIQUE : AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSE DU VILLAGE

Une réunion a eu lieu le jeudi 8 septembre 2016. Cette réunion a permis de présenter l'étude en cours.

CHEMIN DES BONNERIES

Suite à la dangerosité du chemin et après accord des usagers locaux, il a été décidé de supprimer l'accès aux véhicules. Les piétons pourront toujours emprunter le chemin. Une berge en pente douce devra être réalisée afin de sécuriser la zone détériorée par le Guimand.

INCIVILITÉS

Plusieurs incivilités ont été constatées dans différents lotissements de la commune.

Il est rappelé qu'il est interdit de laver sa voiture sur la voie publique tout comme de vidanger sa piscine sur la voie publique ou dans l'assainissement collectif.

Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses, tronçonneuses, bétonnières...) sont INTERDITS les DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS. Arrêté préfectoral 2015183-0024.

Respectons le vivre ensemble.

URBANISME

Les héritiers de Mme Mège ont proposé à la mairie l'acquisition d'une parcelle située au quartier la Fontaine.

AMBROISIE

Plusieurs relevés ont été faits sur la commune. CHARPEY fait partie des communes les plus propres de l'agglomération en 2016. Un grand merci à tous pour votre implication.

CHEMIN DES BOCANCES

Des réflexions sont en cours quant au devenir du chemin de randonnée.

AUTRES INFORMATIONS

LA MINUTE DE L'URBANISME - la clôture et le portail



Avoir une clôture n'est pas une obligation mais peut apporter une certaine ou relative sécurité. Elle est souvent accompagnée d'un portail.

En fonction de votre lieu d'habitation, les hauteurs, aspects, types de clôtures (pleines, à claire-voie, naturelles,...) autorisés peuvent varier.

La hauteur à prendre en compte pour le côté voie publique est la hauteur totale par rapport à la voie publique (tout compris : mur et grillage).

Un remblai avec ou sans mur de soutènement n'autorisent pas une hauteur de clôture plus importante.

Si le portail (manuel ou électrique) est autorisé, il doit être en retrait de la voie publique de l'équivalent d'un trapèze. La surface du trapèze est généralement de 25m².

Les clôtures font l'objet d'une déclaration préalable avec retour favorable avant travaux.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter la mairie.

LA THERMOGRAPHIE AÉRIENNE – DÉPERDITION DE CHALEUR

Valence Romans Sud Rhône Alpes a fait réaliser, depuis 2014, une thermographie aérienne sur le territoire. Les données de la commune de Charpey sont désormais disponibles. Ce survol permet de faire apparaître les déperditions de chaleur par les toitures des bâtiments et de vous sensibiliser sur l'isolation et la rénovation énergétique des logements.

Valence Romans Sud Rhône Alpes peut dans ce cadre et sous certains critères fournir assistance et aide financière pour votre projet d'amélioration énergétique de votre logement.

Jean-Pierre Dominguez se tient à votre disposition sur RDV pour vous renseigner.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE

Modalités de mise à disposition au public du dossier

Au vu des différentes dispositions juridiques (lois, ordonnances, décrets, code de l'Urbanisme, arrêté, ...) M. le Maire rappelle que la modification simplifiée n°1 du PLU a pour objet de MODIFIER LA REDACTION de certains articles (extensions des constructions, conditions de gestion des eaux de piscine, l'aspect extérieur des constructions, réglementation des remblais, hauteur des clôtures, implantation des constructions, ...).

Le dossier de projet de modification sera disponible en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, un registre permettra au public de formuler ses observations. La durée de mise à disposition sera précisée ultérieurement.

INFO GENDARMERIE VIGIDEL RAPPEL VIGIPIRATE



La vigilance de tous renforce l'efficacité du dispositif VIGIPIRATE. Chacun doit maintenir un minimum de vigilance, surtout dans les lieux publics très fréquentés, même dans les périodes qui peuvent donner une impression d'absence de menace.

(Ne pas laisser ses bagages sans surveillance, ne pas se garer dans les endroits qui font l'objet d'une interdiction au titre de VIGIPIRATE, se soumettre aux contrôles des agents de surveillance).

L'activité d'un individu ou d'un groupe qui paraîtrait anormale doit être signalée aux forces de l'ordre, aux patrouilles militaires ou aux services de surveillance et de sécurité du lieu dans lequel vous vous trouvez.

Cette attitude citoyenne a déjà permis de déjouer des tentatives d'attentats et d'actes de malveillance.

CAMPAGNE PAC 2016-MISE EN PLACE D'UNE AIDE À LA TRÉSORERIE

La mise en œuvre de la réforme de la PAC ne permet pas le versement des aides de la campagne 2016 aux dates habituelles. Un apport en trésorerie pourra être versé aux agriculteurs qui en feront la demande avant le 15 décembre 2016. Cette demande doit obligatoirement être télédéclarée sur Télépac.

Ce service est ouvert du **8 septembre au 15 décembre 2016**.

Pour tout complément d'information, contacter Marie-José RIO : Tel : 04 81 66 80 54.

PAGE OUVERTE À LA VIE ASSOCIATIVE



BIBLIOTHÈQUE

Pour faire vivre la bibliothèque et développer ce lieu en véritable espace de vie et de rencontres, nous vous invitons à rejoindre notre dynamique équipe de bénévoles. Nous avons besoin d'aide pour assurer les permanences, mais aussi ponctuellement, pour assurer avec nous les animations prévues dans l'année. Nous accueillons avec plaisir toutes les compétences.

Venez nous rencontrer les mercredis de 16h à 18h et vendredis de 16h30 à 18h30, découvrir nos nouvelles acquisitions de livres, nous dire vos envies de lecture.

Sachez également que les 1ers et 3èmes samedis du mois, de 10h à 11h30, nous vous offrons le café !

Les prochains rendez-vous de la Bibliothèque :

- **Le 15 octobre à 20h30 : Par ici la bonne soupe ! (Espace d'Orfeuille)**
Lecture-soupe à déguster, venir avec son bol et sa cuillère
Entrée gratuite, réserver au 07 70 92 54 44 (places limitées).
- **Le vendredi 25 novembre à 15 h30**
Soirée de « **L'arbre qui va avoir froid** », nous habillerons un arbre près de l'école de Charpey, nous en profiterons pour lire de belles histoires d'arbres aux enfants.
- **Le vendredi 16 décembre à 19 h 30 : Soirée contes de Noël (Espace d'Orfeuille)**
- **Nouveau : Soirées Scrabble**
Rendez-vous le dernier vendredi de chaque mois à 19h30 à la bibliothèque.

Rejoignez-nous pour de nouvelles rencontres, de nouveaux projets à venir en 2017 !



L'AFETA

L'assemblée générale de l'AFETA aura lieu le **vendredi 28 octobre à 20h00** à l'Espace d'Orfeuille.



COMITÉ CULTUREL ET SPORTIF DE CHARPEY-ST DIDIER

Après la pause estivale d'un été bien agréable, le Comité a repris toutes ses activités depuis le 12 septembre 2016, et une séance découverte ou d'essai vous est proposé pour chaque activité. Les inscriptions ont lieu en se présentant au cours.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Alain au 06 14 66 88 64 ou Solange au 06 67 71 97 57.

Dès le **7 septembre**, après avoir décidé de relancer un FORUM des Associations qui n'avait plus lieu depuis quelques années, nous avons réunis à l'Espace d'Orfeuille, sept associations de Charpey qui ont accepté de s'investir dans l'opération. C'était un succès total, en particulier pour notre comité, puisque de nombreuses inscriptions (80) ont été enregistrées à cette occasion.

Pour les semaines à venir, nous vous proposons DEUX Rendez-Vous !

- **vendredi 21 octobre 2016 à 20h30**, salle des Associations de l'Espace d'Orfeuille, se tiendra notre Assemblée Générale, nous vous y invitons bien cordialement. Cet évènement est important puisqu'il permettra de vous informer de la vie du comité, mais aussi de mieux connaître vos souhaits, de façon à ce que le comité vous ressemble le plus possible. Nous comptons sur votre présence.
- **vendredi 18, samedi 19 à 20h30 et dimanche 20 novembre à 14h30**, la troupe des « Joyeux Amateurs de Charpey » remonte sur les planches à l'Espace d'Orfeuille pour sa nouvelle pièce : « Attention, Papparazzi...te », pièce écrite par Marie LAROCHE-FERMIS et mise en scène par Didier LAGNY : Dans un centre de remise en forme, un paparazzi se fait passer pour un curiste et est bien décidé à prendre quelques clichés d'une sublime actrice, mais c'est sans compter qu'un médecin énergique va s'occuper de son cas !
Rire assuré !!